BENOIT Louis Eugène

Né le 29.11.1883 à Marçais (Cher), fils de Jean Baptiste BENOIT et de Louise GRAPTON.

Marié à Saint-Saturnin (Cher) le 22.02.1908 avec Solange CHAGNON.

Service militaire

Recrutement de Bourges (Cher), classe 1903, matricule n° 1568

Signalement : cheveux et sourcils blonds, yeux gris, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, taille 1,61 m. Cicatrice légère au front.
Degré d'instruction générale : 0.
Cultivateur.

Mobilisé au 95e Régiment d'Infanterie (R.I.), à Bourges, le 16.11.1904.

Passé dans la disponibilité le 07.03.1907. Certificat de Bonne Conduite « accordé ».

Passé dans la réserve de l'armée active le 01.10.1907
A accompli une 1re période d'exercices dans le 95e R.I. du 21.08 au 12.09.1910.
A accompli une 2e période d'exercices dans le 95e R.I. du 14 au 30.05.1913.

Guerre 14-18

Rappelé à l'activité par l'Ordre de Mobilisation Générale du 1er août 1914.

Remobilisé au 295e Régiment d'Infanterie.

Blessé par balle le 09.12.1914 à La Bassée (Nord), plaie pénétrante avec paralysie.

Citation à l'Ordre du Régiment n° 435 – Dépôt :
« Très bon soldat, énergique et brave. Très grièvement blessé le 9 Xbre 1914 en exécutant courageusement un travail en terrain découvert sous un violent feu de mitrailleuses ennemies. Impotence fonctionnelle des deux jambes. »

- Croix de Guerre avec palme

- Médaille militaire le 18.10.1916 – J.O. du 30.11.1916

Campagne contre l'Allemagne du 04.08.1914 au 14.12.1918.

Proposé pour une Pension de Retraite de 4e classe n° 1 par la Commission de Vérification de la Caserne des Tourelles du 13.05.1918 pour « Paraplégie complète et définitive suite à blessure de la moelle, abolition de tout mouvement actifs des membres inférieurs, blessé … par balle »

Pensionné par Décret du 22.12.1918 : 750 f.

Déjà réformé définitivement et proposé pour une pension permanente de 100 % avec bénéfice de l'article 10 (tierce personne) sur pièces par décision de la Commission de Réforme de Bourges du 04.08.1920, pour « Paraplégie complète avec contracture, paralysie de la vessie et du rectum, mauvais état général ».

Décédé le 28.05.1924 à Saint-Saturnin.

Daniel BEYS (AGFH 1051)

----------ooooo----------